AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1157
FR0000121881-FS0415

23 juin 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

HAVAS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 juin 2014, la société UBS AG (Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich / Aeschenvorstadt 48, 4002 Bâle, Suisse) a déclaré avoir franchi en hausse, le 17 juin 2014, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société HAVAS et détenir 21 394 853 actions HAVAS représentant autant de droits de vote, soit 5,20% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions HAVAS hors marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 411 814 302 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.